



La décision du gouvernement de ce 6 février 2023 de ne plus octroyer le tarif social « gaz et électricité » aux personnes bénéficiaires de l'intervention majorée (statut BIM) est une grave atteinte à la lutte contre la précarité énergétique. Des milliers de ménages qui, grâce à cette mesure de protection, se maintenaient de justesse au-dessus du seuil de pauvreté risquent de se voir propulsés sous celui-ci, à cause de l'augmentation soudaine de leurs factures d'énergie.

*[Carte blanche publiée sur le site de la RTBF](#) – À l'initiative de la CGEE (FDSS, IEB, Infor Gaz Elec, Equipes Populaires, Centre d'Appuis Médiation de Dettes), avec l'appui de nombreuses structures, 09/02/2023*

À titre d'exemple, et pour une illustration concrète, le consommateur moyen bruxellois qui perd le droit au tarif social verra sa facture annuelle d'électricité passer de 1071 € à 1176 €. Pour le gaz, elle passera de 673 € à 1739 €. Sa facture mensuelle pour les deux énergies s'élèvera donc à 242 € au lieu de 145€. Ces estimations se basent sur les prix de février, en chute par rapport aux mois précédents, faut-il encore que ceux-ci ne s'envolent pas à nouveau. De plus, elles ne valent que si ce consommateur choisit le contrat le moins cher. Déjà avant le début de la crise de l'énergie, ces organisations revendiquaient l'élargissement permanent du tarif social à tous les bénéficiaires du statut BIM. Mieux encore, elles souhaitent que ce tarif soit octroyé sur la base des revenus du ménage et ce de façon automatique, en complément de l'octroi actuel sur la base de statuts sociaux. Les signataires pensent en effet que le tarif social ne doit pas être vu comme une mesure ponctuelle pour faire face à des crises successives, mais bien comme une mesure structurelle d'aide ciblée aux ménages précarisés pour leur permettre d'avoir accès à ce droit fondamental qu'est l'énergie. Il s'agit donc de s'assurer que les ménages puissent continuer à mener une vie digne, au regard de l'augmentation des coûts des autres postes de leur budget (loyer, alimentation, mobilité, etc.).

[Lire la carte blanche](#)